

# L'ECHO DES BAINS

OCTOBRE 2016

## MAIRIE

Tel : 03.27.61.60.43

Fax : 03.27.61.75.75

Mail : [mairielezfontaine@wanadoo.fr](mailto:mairielezfontaine@wanadoo.fr)

Tel portable en cas d'urgence :  
06.32.05.35.86

## Horaires d'ouverture :

Mardi et jeudi  
de 10h30 à 12h30  
ou sur Rendez-Vous

Communauté de Communes :

[www.coeur-avesnois.fr](http://www.coeur-avesnois.fr)



## AGENDA

### Octobre

Lundi 31 :  
Halloween

### Novembre

Vendredi 11 :  
Cérémonie

Mercredi 30 :  
Encombrants

### Décembre

Samedi 17 :  
Distribution des colis  
de Noël

### Janvier

Dimanche 22 :  
Vœux du Maire

## LE MOT DU MAIRE

La mort, à petit feu...

Lors de leur prise de fonction, les élus sont cajolés par les services d'Etat. Ils sont invités en préfecture et, dans les salons dorés de la République, le représentant de l'Etat leur administre la bonne parole, les assure de son total soutien, les invite surtout à participer activement à la reprise économique en développant des programmes d'investissement ambitieux.

L'Etat sera présent pour les soutenir financièrement, notamment au travers de subventions, comme la Dotation d'Equipeement des Territoires Ruraux ou le Fonds de Soutien à l'Investissement Local. L'état de grâce n'a pas fait long feu.

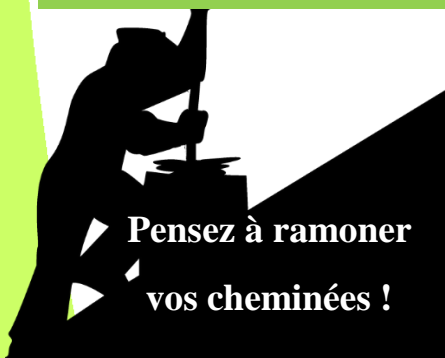
Contraint d'inscrire en priorité la mise aux normes des bâtiments publics en matière d'accessibilité, le maire a dû en urgence établir un agenda d'accessibilité programmée sur trois années. Le document validé par le conseil municipal a été approuvé par la sous-préfecture.

Pour 2016, la mise en accessibilité de la salle des fêtes a été engagée. Un dossier de demande de subvention au titre du F.S.I.L a été déposé le 11 mars 2016. Mais, à l'aube des vacances d'été, Madame le Sous-préfet informe le maire que le projet communal d'accessibilité n'a pas pu être retenu *au regard du nombre important de dossiers qui lui ont été adressés.*

Voilà une motivation bien singulière dont les fondements juridiques m'échappent. J'ai bien sûr protesté, en vain.

Voudrait-on insidieusement s'employer à asphyxier les petites collectivités qu'on ne s'y prendrait pas autrement. Ainsi, nos villages n'auraient d'autre choix que le regroupement au sein de communes nouvelles dont la création est encouragée par des incitations financières.

La mort à petit feu, en somme.



**Pensez à ramoner  
vos cheminées !**

## ECOLE MATERNELLE



Depuis le 1<sup>er</sup> septembre, les enfants ont fait leur retour à l'école de notre village sous de nouvelles couleurs.

En effet, la mairie a profité des vacances d'été pour rénover notre école et lui donner un bon coup de peinture à l'intérieur comme à l'extérieur. Le résultat est très visible et n'a pas échappé aux élèves déjà présents l'année dernière. J'en profite pour remercier la mairie pour son investissement et sa disponibilité pour que nos enfants puissent être accueillis dans de bonnes conditions.

Cette année, l'école accueille 20 enfants scolarisés en toute petite, petite et moyenne sections, en attendant l'arrivée de 4 élèves dont la rentrée est prévue en novembre ou janvier.

Je souhaite à tous les enfants du village une très bonne année scolaire.

**Pauline HIDDEN, Directrice de l'école maternelle**

## ACTIVITES PERISCOLAIRES

**Qui dit « rentrée scolaire », dit aussi « activités périscolaires » !**

Les lundi, mardi et jeudi de 15h30 à 16h30, les enfants scolarisés à l'école de Lez-Fontaine ont la possibilité de bénéficier d'activités périscolaires.

Cette année, les 4 communes du Regroupement Pédagogique Intercommunal Dimechaux, Dimont, Lez-Fontaine et Wattignies-la-Victoire ont passé une convention avec le centre socio-culturel Rail-Atac de Louvroil. Samia ATAMENA, animatrice spécialisée titulaire du Diplôme d'Etat relatif aux Fonctions d'Animateur (DEFA) intervient à Lez-Fontaine tous les mardi et jeudi. Le lundi est animé par Marie-Françoise LOUETTE, Agent d'Animation auprès de l'institutrice. Les thèmes sont variés et adaptés à l'âge des enfants accueillis :

***On va bien s'amuser*** : les enfants se sont amusés autour de jeux de société, jeux d'imitation, jeux de découverte etc.

***Et si... on apprend à faire tout seul*** : réalisation d'activités manuelles pour organiser la classe.

***Et si... on apprend à faire ensemble*** : la motricité autour du jeu et non de la performance.

***C'est chouette...*** : les enfants pourront s'amuser autour de différents jeux, dessiner et peindre avec les mains, s'initier aux pochoirs.

***Et si ... On se mettait ensemble au yoga*** : Jeux collectifs, rondes, motricité, activités physiques, initiation au yoga.

***Et si ... On préparait notre décoration des fêtes de fin d'année*** : Activités manuelles autour des décorations de Noël.

Et à chaque activité : de nombreuses lectures très appréciées par les enfants, des chants, des petits jeux calmes, etc.

**A noter : mise en place d'une garderie le vendredi à partir de 15h30.**

## CCAS

Cette année encore vous avez répondu présent à l'occasion de notre repas du 16 octobre. Nous vous remercions chaleureusement, ainsi que les nombreux donateurs.

Lors de cet après-midi agréable, nous nous sommes retrouvés autour d'un bon repas, dans une ambiance conviviale.

Un grand merci aux Membres du CCAS pour leur investissement tout au long de l'année.

## *Noces d'or de Monique et Pierre JOUNIAUX*

Ce 9 octobre 2016 à Lez-Fontaine se sont célébrées les noces d'Or de Monique et Pierre JOUNIAUX.

Entourés de leur famille, amis et habitants du village, Monique et Pierre ont



écouté l'émouvant discours de Monsieur le Maire qui commençait par une chanson de Juliette GRECO

« *Un petit poisson, un petit oiseau s'aimaient d'amour tendre...* » et qui s'achevait par un vibrant hymne à l'amour.

Tous ont félicité Monique et Pierre, pour le bon choix qu'ils ont fait en 1966.

Le verre de l'amitié a clôturé cette chaleureuse cérémonie.

## **Association des Parents d'Elèves**

Après 9 années passées en tant que trésorier puis président de l'Association de Parents d'Élèves de Lez-Fontaine, Rénaud LEBLANC a préféré laisser sa place pour permettre à de nouveaux parents de s'investir. Nous le remercions vivement ainsi que Gwladys pour leur dévouement.

Le nouveau bureau a été voté :

- Marie HONORE : Présidente
- Angélique JOURDAIN : Secrétaire
- Marie LEGRAND : Trésorière

L'APE compte cette année une dizaine de familles qui s'investissent en fonction de leur disponibilité. Nous avons démarré l'année scolaire avec une vente de pizzas. 220 pizzas ont été vendues aux parents des 4 écoles du RPI ainsi qu'aux habitants du village.

Nous souhaitons également organiser :

- un « petit » Halloween le 31 octobre
- un repas dansant dans le courant de l'hiver
- un « petit » carnaval
- une marche sportive au printemps

Les comptes de l'association étant positifs, une sortie est organisée pour la troisième année consécutive. Ce 22 octobre, la grande fête Lilloise du cirque est offerte aux enfants de Lez-Fontaine scolarisés dans le RPI. Moment convivial qu'attendent petits et grands.

Je remercie l'ensemble des villageois pour l'intérêt qu'ils portent aux diverses manifestations en faveur des enfants et un grand merci aux familles qui s'investissent sans quoi tout cela ne serait possible.

Marie HONORE,  
Présidente de l'Association des Parents d'Elèves de LEZ-FONTAINE



## 3 places de stationnement PMR à Lez-Fontaine



L'accessibilité des bâtiments recevant du public commence par la mise en réalisation de places de stationnement dédiées aux Personnes à Mobilité Réduite (PMR). La signalétique de ces emplacements est soumise à des normes strictes fixées par une instruction interministérielle. Pour se conformer à cette obligation, la municipalité a sollicité des devis de plusieurs opérateurs. La SARL Signasol a été retenue. **3 places réservées PMR ont ainsi été installées**, face à la mairie, devant l'école et devant la salle des fêtes. Des rails de guidage facilitent le déplacement des utilisateurs éventuels.

**A noter : la Salle des Fêtes sera fermée du 14 novembre au 31 décembre 2016.** Des travaux seront réalisés dans la cuisine, le bar et les sanitaires pour répondre aux normes d'accessibilité des personnes en situation de handicap.



Le hérisson contribue à éliminer bon nombre d'animaux considérés comme nuisibles, ce qui en fait un précieux ami des jardiniers. Cependant, pas question d'adopter un hérisson il s'agit d'une espèce protégée qu'il est donc interdit de capturer, de transporter, d'acheter ou de vendre. D'autant que, capturer un hérisson adulte, c'est risquer d'abandonner et de laisser mourir quelques orphelins ! De plus, le jardin qu'on lui offrirait risquerait fort de se révéler trop petit pour cet animal qui a besoin de plusieurs hectares pour subsister. La seule possibilité est d'attendre sa venue en rendant son jardin accueillant.

On peut l'observer à la tombée de la nuit, lorsqu'il part à la recherche de sa nourriture : perce-oreilles, mille-pattes, araignées, limaces, escargots, verres de terre....

Dès que la température descend sous les 10°C, le hérisson entre en hibernation. Il s'aménage un nid fait de mousse et de feuilles mortes à l'abri d'un tas de bois, d'une haie. Il se réveillera de temps à autre, consommant les réserves de graisses accumulées durant la belle saison. Il se réveillera pour de bon vers le mois d'avril.

### Quelques conseils pour rendre le jardin accueillant pour le hérisson :

- Pensez à ménager quelques ouvertures dans les clôtures ou les murs (un espace de 10 cm est suffisant)
- Pensez à laisser un tas de bois, de feuilles mortes, de foin ils seront fort appréciés
- Renoncez à utiliser des produits chimiques
- Laissez une planche de bois aux bords de votre piscine ou de votre mare, pour éviter les noyades
- Ne dérangez jamais un hérisson durant son hibernation



## Des questions sur vos poubelles ? Voici les réponses...



### **Quel est le jour des collectes ?**

Le mercredi.

### **Vous êtes nouvel arrivant et vous n'avez pas de bacs ? Vos bacs sont abîmés ou cassés ?**

Contactez le pôle environnement au 03 27 56 34 50 ou 06 08 53 07 26.

### **Mes poubelles n'ont pas été collectées, que dois-je faire ?**

Vous pouvez contacter le pôle environnement de la Communauté de Communes qui se renseignera auprès du prestataire. Mais avant toute réclamation, il est nécessaire de vérifier que vous avez bien sorti vos poubelles la veille au soir et que le jour de collecte soit le bon. Tél. 07 86 30 03 16.

### **Peut-on choisir le volume du bac ?**

Non, le volume du bac est lié au nombre de personnes constituant le foyer.

### **En cas de déménagement peut-on emporter le bac ?**

Non, le bac est attribué au logement.

### **Que faire si mon bac est cassé ou volé ?**

J'informe le pôle environnement de la Communauté de Communes au 03 27 56 34 50 ou au 06 08 53 07 26.

### **Qui entretient les bacs et qui les nettoie ?**

La Communauté de Communes prend en charge la maintenance (remplace les pièces ou le bac), l'utilisateur nettoie son bac.

### **Les bacs sont-ils gratuits ?**

Oui, et ils restent la propriété de la Communauté de Communes du Cœur de l'Avesnois. En cas de déménagement, vous devez laisser les bacs dans le logement.

### **Comment bien utiliser mon bac ?**

Déposez vos bacs couvercles fermés sur le trottoir, bien en évidence, les poignées orientées vers la route. Présentez vos bacs s'ils sont suffisamment pleins.

**A noter :** un stationnement gênant peut rendre l'accès inaccessible pour le ramassage des déchets ménagers. Si des travaux sont prévus dans la commune et rendent la rue inaccessible pour le camion, veuillez-vous rapprocher de la mairie ou du pôle environnement de la 3CA.

**N'oubliez pas la date des  
encombrants :  
Mercredi 30 novembre 2016 !**



# Centre d'initiation sportive intercommunal

4 / 12 ans

Toi aussi, rejoins-nous pour te sentir plus sport !



Handball, escrime, rollers, tir à l'arc et bien plus encore !

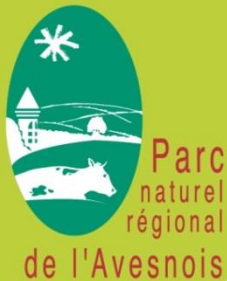
du 14 septembre 2016 au 21 juin 2017  
Fermé du 2 janvier au 28 février 2017

Tous les mercredis après-midis et samedis matins ou après-midis hors vacances scolaires

Où : Avesnes sur Hepe, Beaurepaire sur Sambre, Bouogne sur Hepe, Cartignies, Clairfayts, Dimechaux, Dompierre sur Hepe, Floyon, Grand Fayt, Marbaix, Petit Fayt, Prisches, Sans du Nord, St Aubin, St Hilaire sur Hepe, Sans Potenes, Sore le Château, Taisnières en Thiérache, Wattignies la Victoire



Communauté de communes du Coeur de l'Avesnois  
[www.coeur-avesnois.fr](http://www.coeur-avesnois.fr)



Commander des arbres et arbustes d'essences locales avec l'opération Plantons le décor !

Faites votre commande avant le 10 février 2017 !  
Catalogue disponible en Mairie ou sur le site internet  
[www.parc-naturel-avesnois.fr](http://www.parc-naturel-avesnois.fr)  
Tel : 03 27 77 51 60



plantons  
Le décor  
SAISON 2016 2017  
espaces naturels régionaux



Et si vous plantiez des légumes régionaux !...



Commande groupée d'arbres, d'arbustes, fruitiers et variétés potagères

TOUS LES BONS DE COMMANDE SONT TÉLÉCHARGEABLES SUR LE SITE INTERNET : [WWW.PLANTONSLEDECOR.FR](http://WWW.PLANTONSLEDECOR.FR)



## Service Prévention Santé Sambre Avesnois

**03 59 73 18 00**

**Permanence médico-sociale**

**Le 1<sup>er</sup> et le 3<sup>ème</sup> mardi du mois  
De 14h à 16h**

**Sur rendez-vous**

**Au Point Relais Service  
Situé à côté de l'Eglise**

**Solre-le-Château**

Une infirmière et un assistant social à votre écoute, concernant :

- ✓ Accompagnements santé
- ✓ Mise à jour des vaccinations
- ✓ Dépistage VIH/IST (Anonyme)
- ✓ Aide à l'arrêt du tabac
- ✓ Aide dans vos démarches de soins
- ✓ Bilan de santé en collaboration avec l'Institut Pasteur

Adresse postale :  
Service Prévention Santé Sambre Avesnois  
Direction Territoriale de l'Avesnois – 64 rue Léo Lagrange  
CS 50107 – 59361 Avesnes-sur-Helpe CEDEX



Si vous recevez la  
télévision par une antenne  
râteau et que vous  
rencontrez des  
perturbations dans la  
réception des chaînes :

appelez le  
**0 970 818 818**  
Appel non surtaxé, prix  
d'un appel local

Pour plus d'informations :  
[www.recevoirlatnt.fr](http://www.recevoirlatnt.fr)



# RECENSEMENT

de la population 2017  
[www.le-recensement-et-moi.fr](http://www.le-recensement-et-moi.fr)

DES CHIFFRES AUJOURD'HUI  
POUR CONSTRUIRE DEMAIN

## C'EST UTILE

Le recensement de la population permet de connaître le nombre de personnes vivant dans chaque commune. De ces chiffres découlent la participation de l'État au budget des communes, le nombre de conseillers municipaux ou le nombre de pharmacies. Par ailleurs, ouvrir une crèche, installer un commerce, construire des logements ou développer des moyens de transport sont des projets s'appuyant sur la connaissance de la population. Le recensement permet ainsi d'ajuster l'action publique aux besoins des populations.

## C'EST SIMPLE

Un agent recenseur recruté par votre mairie se présente chez vous. Il vous remet vos identifiants pour vous faire recenser en ligne ou, si vous ne le pouvez pas, les questionnaires papier à remplir qu'il viendra récupérer à un moment convenu avec vous.

## C'EST SÛR

Le recensement se déroule selon des procédures approuvées par la Commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL). Lors du traitement des questionnaires, votre nom et votre adresse ne sont pas enregistrés et ne sont pas conservés dans les bases de données. Enfin, toutes les personnes ayant accès aux questionnaires (dont les agents recenseurs) sont tenues au secret professionnel.



## LE RECENSEMENT PAR INTERNET : C'EST PLUS PRATIQUE !

Plus de 4,1 millions de personnes ont répondu en ligne en 2016, soit une économie de plus de 30 tonnes de papier. On a tous à y gagner ! Pour en savoir plus, vous pouvez vous adresser à votre agent recenseur, à votre mairie ou vous rendre sur le site : [www.le-recensement-et-moi.fr](http://www.le-recensement-et-moi.fr)



**LE RECENSEMENT SE DÉROULE DANS VOTRE COMMUNE DU 19 JANVIER AU 18 FÉVRIER 2017**

SE FAIRE RECENSER EST UN GESTE CIVIQUE, UTILE À TOUS

[www.le-recensement-et-moi.fr](http://www.le-recensement-et-moi.fr)



& votre commune



Avant le 31 décembre,  
**inscrivez-vous**  
sur les listes électorales !

**Pour voter à Lez-Fontaine en 2017,  
venez vous inscrire en Mairie.**

**Vous avez besoin de :**

- votre pièce d'identité
- un justificatif de domicile



## Réseau de bus Arc en ciel menacé ?

Cet été, le Président du Conseil départemental, Jean-René LECERF, a adressé un courrier à l'ensemble des mairies concernées par le transport départemental interurbain Arc en Ciel.

Le département constate que certains services sont très peu fréquentés.

Dans une démarche d'effort budgétaire, des modifications ont été mises en places depuis le 1<sup>er</sup> septembre 2016. Il souligne que le transport des scolaires ne sont quasiment pas impactés par ces évolutions.

Les fiches horaires sont consultables sur internet :

<http://www.arc-en-ciel4.fr/>